Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1191

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EUROPE

Mais parlons-en donc !

(jd) Si son objectif final reste l'adhésion à l'Union européenne (UE), le Conseil fédéral ne cesse de donner de la Suisse l'image d'une promise hésitante et capricieuse devant les avances d'un prétendant impatient. Une image totalement déplacée puisque le rôle du prétendant, c'est la Suisse qui l'endosse.

Rappel. En mai dernier, un communiqué du gouvernement helvétique saluait la décision de principe du Conseil des ministres de l'UE d'ouvrir des négociations avec notre pays. (DP 1187). Mais dans la foulée, le caprice: Adolf Ogi glissait un paragraphe acide à propos du retard pris par les Européens à se prononcer sur le dossier des transports. Bruxelles en avait été agacé.

Fin octobre, les ministres des affaires étrangères de l'UE donnent le feu vert à la Commission pour entamer ces négociations. Et voilà que le Conseil fédéral prend un profil bas: il désire ne pas recevoir une lettre de la Commission lui communiquant officiellement la décision des ministres des affaires étrangères et l'invitant à entamer les négociations; il ne veut pas non plus d'un acte formel ouvrant ces négociations. Incompréhension et irritation à Bruxelles. La Suisse croit-elle ainsi échapper au parallélisme exigé par l'UE – équilibre des résultats pour les deux partenaires, non seulement dans chaque dossier, mais aussi globalement – ? Même si un accord sur la recherche, urgent pour la Suisse, est quasiment prêt, Bruxelles peut très bien faire dépendre sa signature de l'obtention de résultats dans d'autres domaines, l'agriculture ou la main-d'œuvre étrangère par exemple. La Suisse ne pourra faire valoir unilatéralement ses urgences.

Derrière ce maniérisme hors de propos, on croit déceler la main d'Adolf Ogi, déçu de voir «son» dossier, celui des transports, accroché tout en queue du train. En effet, selon la volonté de Bruxelles, les négociations devraient s'ouvrir officiellement avant le 21 décembre, date à laquelle les ministres européens des transports prendront leur décision sur la demande suisse. Mais notre chef du Département des transports ne peut visiblement se satisfaire des promesses du Conseil des ministres d'entamer rapidement les discussions sur ce sujet avec la Suisse.

Et pour faire bon poids, voilà que les partis bourgeois demandent au Conseil fédéral de retarder la publication de son rapport sur la politique européenne, prévue pour le début de l'an prochain. Il n'y aurait rien de nouveau à dire. En réalité, ces stratèges veulent éviter à tout prix un débat public sur le principe de l'adhésion ou sur un sujet chaud comme la politique des étrangers. L'Europe, une histoire grivoise qu'on se raconte à voix basse. Est-ce ainsi que nos dirigeants politiques croient pouvoir faire évoluer l'opinion publique ? ■

●●●

divergences entre ses membres, de guetter les faux-pas. L'exécutif n'est certes pas sans défaut. Mais ses dysfonctionnements sont largement imputables aux partis gouvernementaux et en particulier aux partis bourgeois, sans projets, paralysés par le méchant loup Blocher, l'œil rivé sur les échéances électorales et en quête du grand coup médiatique qui les propulsera sur les manchettes. Au lieu de débattre des dossiers avec leurs magistrats et de préparer des solutions acceptables par une majorité, ils instrumentalisent les conseillers fédéraux au service de leurs intérêts électoraux. Comment peut fonctionner dans ces conditions un gouvernement qui ne dispose pas de la question de confiance et dont les projets sont soumis au verdict populaire ? ■

MÉDIAS

L'annuaire suisse de sciences politiques 1994 vient de paraître. Il est intitulé *Femmes et politiques*. Le sujet est traité par 13 auteurs dont un seul homme. L'anglais y fait une entrée en force : six études dans cette langue, cinq en français et deux en allemand. L'éditorial, en français et en allemand, est rédigé au masculin.

Les Alpes continuent de susciter de l'intérêt. Le*Tages-Anzeiger* a joint une carte de la région à une de ses éditions et un supplément publié en commun par quatre quotidiens germanophones à l'édition suivante. A côté du journal zurichois, les autres quotidiens sont le *Süddeutsche Zeitung* de Munich, *Der Standard* de Vienne et *Dolomiten* de Bozen-Bolzano.

Le grand journal allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* édite quatre fois par année un *Allgemeine Hochschul-Anzeiger* diffusé dans les Universités allemandes, autrichiennes et suisses.

Les jeunes lecteurs du *Tages-Anzeiger* disposeront chaque semaine, dès le printemps 1995, d'un supplément à leur intention. Segment visé: les 13 à 18 ans.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Eric Baier (eb)
Catherine Dubuis (cd)
André Gavillet (ag)
Pierre Imhof (pi)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Murielle Gay-Crosier,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9